suva



Plateformes élévatrices pour quais de chargement
Liste de contrôle

Les plateformes élévatrices de votre entreprise sont-elles sûres?

Les principaux dangers sont:

- tomber depuis le quai ou la plateforme
- être coincé lors des mouvements de la plateforme
- être écrasé sous la plateforme

Cette liste de contrôle vous permettra de mieux maîtriser ces dangers.

1. Remplissez la liste de contrôle.

Si vous avez répondu «non» ou «en partie» à une question, des mesures s'imposent. Veuillez les noter à la dernière page. Si une question ne s'applique pas à votre entreprise, il y a tout simplement lieu de la barrer.

2. Mettez en œuvre les améliorations nécessaires.

Environnement

1 Dans les cas suivants, la **chute d'une personne** sur la plateforme abaissée est-elle **empêchée** par une mesure ad hoc:

- lorsque la hauteur de chute est supérieure à 1 m
- lorsque la plateforme est située à côté d'un passage ou derrière une porte (fig. 1)

☐ oui ☐ en partie ☐ non

2 Les côtés de la plateforme non utilisés pour le transfert des marchandises sont-ils équipés contre le risque de chute? (Fig. 2)

Les garde-corps doivent être installés et conçus de manière à ne pas engendrer un autre danger (p. ex. risque de coincement).

☐ oui ☐ en partie ☐ non

3 La **sécurité concernant l'ensemble du quai de chargement** a-t-elle été examinée?
Voir www.suva.ch/67065.f

☐ oui ☐ en partie ☐ non

Équipement

4 Une **notice d'instructions** dans la langue des utilisateurs et une **déclaration de conformité** du fabricant ont-elles été livrées?

☐ oui ☐ non

5 Les **dispositifs de commande** (boutons, touches, etc.) peuvent-ils être actionnés sans danger et sont-ils placés de façon à pouvoir observer tous les mouvements commandés? (Fig. 3)

☐ oui ☐ en partie ☐ non

6 Les **dispositifs de commande** sont-ils en bon état?

☐ oui ☐ non

7 Les **prescriptions d'utilisation** ad hoc sont-elles affichées à un emplacement bien visible des utilisateurs?

☐ oui ☐ en partie ☐ non

8 Les **dimensions** et la **capacité de charge de la plateforme** sont-elles toujours adaptées aux marchandises transportées et aux moyens de manutention utilisés?

☐ oui ☐ en partie ☐ non

9 L'abaissement et l'élévation de la **plateforme** peuvent-ils être exécutés sans risque de coincement? (Fig. 4)

☐ oui ☐ en partie ☐ non

10 Avez-vous pris les **mesures nécessaires pour prévenir le risque de coincement**?

Si la présence d'une personne sous la plateforme ne peut être exclue (p. ex. zones accessibles au public), des mesures contre le risque de coincement doivent être prises. Solutions possibles: voir fig. 6 et 7.

☐ oui ☐ en partie ☐ non

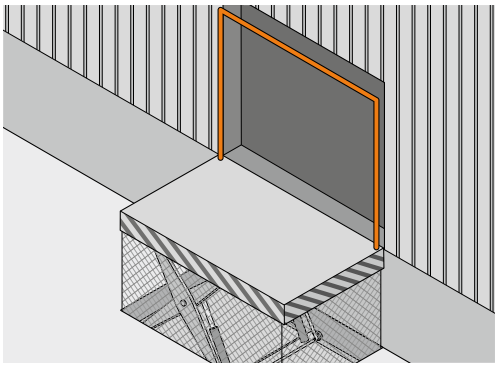

1 Lorsque la plateforme est abaissée, le garde-corps forme une barrière de 1 m au niveau du quai supérieur.

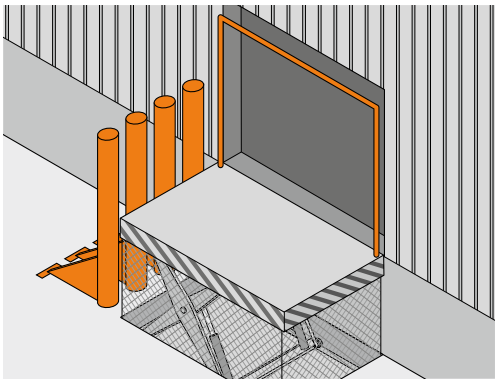

2 Ces piliers ont été installés après la chute d'un cariste avec son gerbeur depuis la plateforme.



3 Les dispositifs de commande, encastrés dans le mur ou entourés d'un cadre robuste, sont protégés des chocs dus aux véhicules.

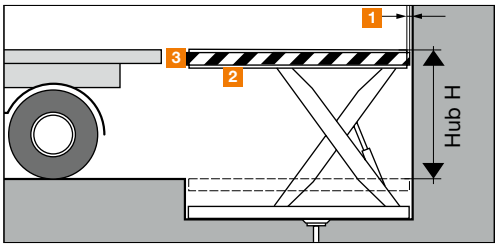

4 Pour éviter ou protéger les points de coincement de la plateforme élévatrice

1 Distance entre la plateforme et la paroi lisse = max. 2 cm
2 Listeaux de contact sur tous les côtés qui ne longent pas une paroi lisse
3 Point de coincement inévitable entre la plateforme et le camion, d'où la commande à action maintenue

Maintenance

11 La maintenance est-elle effectuée périodiquement selon les consignes du constructeur (notice d'instructions) et ces interventions sont-elles documentées?

☐ oui
☐ en partie
☐ non

12 La plateforme est-elle toujours équipée de tous les **éléments** fournis lors de sa mise en service?

Par exemple:
- listeaux de contact (fig. 7)
- ponts de chargement
- garde-corps

En cas d'incertitude, il y a lieu de consulter le constructeur ou l'un de nos spécialistes.

☐ oui
☐ en partie
☐ non

13 La plateforme est-elle munie d'un **interrupteur de sécurité** cadenassable en position déclenchée?

☐ oui
☐ en partie
☐ non

14 Existe-t-il un **dispositif de sécurité** en bon état empêchant l'abaissement de la plateforme lors des travaux d'entretien? (Fig. 8)

☐ oui
☐ en partie
☐ non

Organisation, formation, comportement

15 Le personnel desservant la plateforme est-il **régulièrement instruit** pour utiliser correctement l'équipement?

Thèmes d'instruction:
- contrôle du blocage du véhicule avec une cale
- surveillance des mouvements de la plateforme
- transfert et dépose des matériaux de manière sûre sur la plateforme

☐ oui
☐ en partie
☐ non

16 Les supérieurs contrôlent-ils le **respect des règles instruites** et corrigent-ils les lacunes?

☐ oui
☐ en partie
☐ non

17 Les supérieurs rappellent-ils au personnel, au moins une fois par an, les dangers provenant des oublis, des habitudes et d'une sous-estimation des dangers?

☐ oui
☐ en partie
☐ non

Si vous avez constaté d'autres dangers concernant ce thème dans votre entreprise, notez également au verso les mesures qui s'imposent.



5 Des tabliers empêchent les personnes non autorisées d'accéder sous la plateforme.

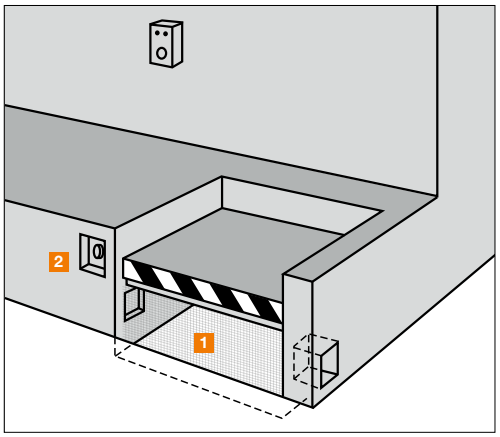

6 Surveillance de l'accès à l'espace sous une plateforme

1 Barrière photoélectrique
2 Commutateur d'utilisation



7 Les listeaux de contact évitent qu'une personne inattentive se trouvant à proximité immédiate de la plateforme ne se coince le pied.



8 Avec les béquilles dépliées, le personnel d'entretien est protégé contre un abaissement involontaire de la plateforme.

Plan de mesures

Plateformes élévatrices pour quais de chargement

Liste de contrôle remplie par:

Date: Signature:

Marque: Type: Année de fabrication:

N°	Mesure à mettre en œuvre	Date	Responsable	Mesure exécutée		Remarques	Contrôle	
				Date	Visa		Date	Visa

Prochain contrôle le: (recommandé: tous les 6 mois)

Édition: septembre 2025
Référence: 67067.f

Renseignements: tél. 058 411 12 12, service.clientele@suva.ch
Téléchargement et commandes: www.suva.ch/67067.f

Suva, case postale 287, 1001 Lausanne

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Financé par la CFST
www.cfst.ch